

**35<sup>ème</sup> Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien**

Discours de S.E. Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

20 mai 2021 – par visioconférence

---

Excellence Monsieur le président de l'Union des Comores,  
Excellences Monsieur le président du Conseil des  
ministres de la Commission de l'océan Indien,

Excellences Messieurs les membres du Conseil des  
ministres de la COI,

Excellences, Mesdames et Messieurs, distingués invités,  
tout protocole observé,

C'est un très grand honneur pour moi de vous accueillir ce matin à ce qui est ma première réunion statutaire du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien. Depuis ma prise de fonction en juillet de l'année dernière, j'ai pu apprécier l'ambition des Etats membres pour une Indianocéanie stable et en croissance ; j'ai pu mesurer la variété et l'utilité concrète des actions de notre organisation régionale, la pertinence et la valeur ajoutée du jeu collectif, la solidité des relations avec nos Observateurs et partenaires, et, bien sûr, la vivacité de nos liens fraternels.

Dans le même temps, j'ai mesuré l'ampleur des défis immédiats et de court terme de notre région.

Comme dans toutes les régions du monde, la pandémie de Covid-19 constitue un défi sanitaire dont le bilan humain et économique est déjà lourd. La résurgence des

cas, les difficultés à accéder aux équipements et traitements nécessaires, et les contrecoups socioéconomiques alourdissent l'atmosphère de nos îles.

La pandémie a aussi été un révélateur d'autres faiblesses et de risques majeurs pour la croissance économique, pour la stabilité et l'épanouissement social, pour les équilibres écologiques. Je pense aux impacts du dérèglement climatique qui ne cessent de croître malgré les ralentissements imposés par la pandémie ; je pense aussi aux menaces persistantes sur la biodiversité et les moyens de subsistances de communautés dépendantes des services rendus par les écosystèmes ; et je pense, bien sûr, à l'insécurité alimentaire et aux déséquilibres nutritionnels, au renchérissement des coûts de production et à la consommation.

Nous sommes donc inquiets. Mais ce sentiment ne doit en rien paralyser notre action. Au constat de vulnérabilité et à l'inquiétude, nous répondons par la solidarité, par notre travail acharné à porter et mettre en œuvre des projets structurants pour nos Etats membres, à conduire des actions répondant aux urgences et construisant, surtout, la résilience de nos territoires et de nos populations sur le long terme.

Solidarité, résilience et proximité, voilà, en trois mots, la réponse de la COI.

La réponse la plus emblématique de ces derniers mois est, sans conteste, le plan de riposte contre la Covid-19

de la COI, impulsé par la présidence comorienne du Conseil que je félicite et soutenue par l'Agence française de développement que nous remercions. A travers ce plan, plus de 33 tonnes de matériels ont été acheminés dans nos Etats. Notre action en santé publique est l'expression d'une solidarité agissante à laquelle l'Union européenne a aussi décidé d'apporter son concours en soutenant, aux côtés de l'AFD, notre Réseau SEGA – One Health.

Au-delà de la santé, notre réponse est aussi tournée vers l'avenir.

Je pense, par exemple, à la connexion du câble internet METISS, porté par 6 opérateurs régionaux des télécommunications sous l'égide de la COI. Ce câble, le plus puissant de la région, ouvre des perspectives nouvelles pour l'industrie de la connaissance, pour l'éducation, la santé, l'innovation ou encore l'entrepreneuriat.

Il y a aussi nos actions pour la sécurité maritime et les pêches avec l'Union européenne et la Banque mondiale ou encore le démarrage de nouveaux projets qui couvrent de nombreux secteurs : la réduction des risques de catastrophes et le climat avec l'Union européenne ; la stabilité et la gouvernance, la météorologie, l'environnement côtier ou la culture avec l'Agence française de développement ; et aussi le transport maritime avec le Japon. Si, en 2020, la

pandémie a freiné la mise en œuvre de certaines activités, elle ne nous a donc pas empêché de poser des jalons importants pour une nouvelle génération de projets en phase avec les défis de long terme de la région.

Tout ceci est expliqué, plus en détail, dans notre rapport annuel.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au Secrétariat général nous avons coutume de dire que l'Indianocéanie est une région fragile par nature mais que nous avons fait collectivement le choix de l'ambition.

Cette ambition doit se traduire dans le concret, dans une COI modernisée, disposant des moyens nécessaires à l'action et de partenariats consolidés, diversifiés, amplifiés. Cette COI modernisée, appelée de leurs vœux par nos Etats membres dans la Déclaration de Moroni, doit animer une action de proximité qui apporte des solutions adaptées au terrain et qui exprime une vision politique forte inscrite dans un contexte mondial évolutif faisant de l'Indianocéanie un élément clé du vaste continuum Indo-pacifique.

La modernisation en cours de notre structure sert donc de grands desseins. Pour cela, il est nécessaire que nos Etats ratifient tous l'Accord de Victoria révisé, à l'image de l'Union des Comores deux mois seulement après l'adoption du texte par le 34<sup>ème</sup> Conseil, afin de mettre en place les structures et nouveaux textes de

gouvernance. Ce chantier structurel, sur lequel nous accompagnons l'Union européenne à travers l'assistance technique INCA et que l'AFD envisage de soutenir, ouvre la voie à de nouvelles manières de faire et de vivre la coopération régionale. Nos chefs d'Etat et de gouvernement, les ministères sectoriels de nos Etats, les Observateurs et les partenaires mais aussi les représentants de la société civile, le secteur privé et les jeunes seront impliqués plus directement et plus régulièrement auprès de la COI.

En d'autres mots, il est question d'un investissement sur l'avenir, d'un investissement collectif dans des secteurs où l'action régionale est d'une authentique valeur ajoutée. L'adage est connu : seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin.

Et c'est ensemble, à travers la COI, que nos Etats peuvent construire de nouvelles formes de solidarité, par la mobilité, par l'éducation, par la culture, par les échanges d'expériences, par des positions communes et des actions collectives pour le climat et l'environnement, la santé ou encore la gouvernance maritime. Ces solidarités sont à renforcer entre nos îles de l'Océan Indien, à élargir aux îles de l'Afrique tout entière, à resserrer avec nos voisins du continent et à développer avec nos observateurs qui ont rejoint la famille COI. A cet égard, je tiens ici à souligner l'importance que nous devons accorder à l'élaboration du nouveau plan de développement stratégique de la COI : ce document

fixera le cap de notre organisation pour les 5 prochaines années ; il devra ouvrir de nouvelles perspectives, réorienter au besoin nos manières de faire, exprimer la place que nous souhaitons donner à l'Indianocéanie, à notre communauté de destin, dans un monde de recomposition, de défis et aussi d'opportunités.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le format en distanciel nous contraint à plus de brièveté, aussi je terminerai avec quelques remerciements.

Les premiers, aux observateurs et partenaires de la COI qui soutiennent activement notre action régionale. Un merci particulier à l'Union européenne, partenaire historique de la COI, et à l'Agence française de développement dont la relation confiante, diversifiée et largement amplifiée avec la COI fait d'elle un partenaire de premier plan pour la région. Nos remerciements vont aussi à la Banque mondiale, au Système des Nations unies, au Fonds vert pour le climat, au Japon, à la Chine, à l'Organisation internationale de la Francophonie, pour leurs appuis. Dans le même temps, je forme le vœu que nous puissions développer des relations plus fortes avec l'Inde, l'Ordre de Malte et la Banque africaine de développement dont nous connaissons la bienveillance à l'égard de la COI.

Permettez-moi aussi de féliciter le travail sérieux et enthousiaste de mes collègues du Secrétariat général qui

contribuent à faire vivre cet esprit de cousinage qui nous relie et à traduire dans l'action l'intérêt collectif.

Il en est de même pour les Officiers permanents de liaison qui accompagnent au plus près notre mouvement de modernisation et suivent avec attention la mise en œuvre des actions de l'organisation ; je les en remercie.

Mon dernier mot est double : il est destiné en premier lieu à la présidence comorienne du Conseil des ministres dont je salue l'implication effective permettant de rendre la COI plus visible, notamment au niveau national, et pour ses résultats dans une année chamboulée par la Covid-19. En deuxième et dernier lieu, un mot pour accueillir un peu en avance la présidence entrante de la République française avec laquelle le Secrétariat se tient prêt à travailler.

Je vous remercie de votre aimable attention.